

Cabinet de **Maître Karym FELLAH**,
associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS,
demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de Sens

LE Mardi 11 février 2025 à 11 heures 00

Sur la commune de BRIENON-SUR-ARMANCON (YONNE), une maison individuelle à usage d'habitation située 17 rue Marie Noël, comprenant :

- rez-de-chaussée : séjour double, entrée, cuisine équipée, première chambre, salle de repos, wc ;
- étage : palier, pièce de repos, pièce d'eau, chambre,
- sous-sol total,

Figurant au cadastre Section AC n°366 lieudit « rue Marie Noël » pour 07ares 87 centiares.

MISE A PRIX :

20.000,00€
(VINGT MILLE EUROS)

Il sera aux requête, poursuites et diligences de :

COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, Société anonyme au capital de 262 391 274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 506 079 dont le siège social est 59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS (France), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat postulant **Maître Karym FELLAH**, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS

Ayant pour avocat plaidant, **La SCP JOUANNEAU-PALACCI, membre de la AARPI COFLUENCES**, Avocat au Barreau de Valence, demeurant 75 rue Faventines - 26000 VALENCE

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Procédé le Mardi 11 février 2025 à 11 heures 00 à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Sens, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit ;

DESIGNATION

Sur la commune de BRIENON-SUR-ARMANCON (YONNE), une maison individuelle à usage d'habitation située 17 rue Marie Noël, comprenant :

- rez-de-chaussée : séjour double, entrée, cuisine équipée, première chambre, salle de repos, wc ;
- étage : palier, pièce de repos, pièce d'eau, chambre,
- sous-sol total,

Figurant au cadastre Section AC n°366 lieudit « rue Marie Noël » pour 07ares 87 centiares.

MISE A PRIX :
20.000.00€
(VINGT MILLE EUROS)

Outre les charges et conditions indiquées au cahier des charges dressé par **Maître Karym FELLAH** déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Sens. Les enchères seront reçues par Ministère d'Avocat seulement.

VISITES

Visite sur place le **Mardi 04 FEVRIER 2025 de 09h30 à 10h30**, organisée par SCP PHILIPPE LEGOUGE, Commissaires de justice associés à SENS (89), 30, rue du Général Leclerc, BP 453, 89104 SENS cedex.

CONSIGNATION

Toute personne intéressée devra remettre au conseil de son choix un chèque certifié établi à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de mise à prix, avec un minimum de 3000 euros, ou une caution bancaire.

Signé : Maître Karym FELLAH

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet Maître Karym FELLAH, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS, avocat poursuivant, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de SENS pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Sens où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.